

Planification stratégique FPAQ

Légende :

CT Court terme – 1 an

MT Moyen terme – 3 ans

ORIENTATION 1

Renforcer les avantages concurrentiels du secteur acéricole québécois

Axe 1.1 Qualité des produits	Priorité		
	CT	MT	1.1.1 Développement de la traçabilité
	CT	MT	1.1.2 Développement de l'assurance et de certifications de qualité de la ferme à la table
	CONTINU		1.1.3 Amélioration des outils et méthodes de vérification et de contrôle de la qualité
Axe 1.2 Mise en marché collective	Priorité		
	CT		1.2.1 Mise en œuvre d'une stratégie de fidélisation des acheteurs
	CT	MT	1.2.2 Connaissance et cartographie du potentiel acéricole
	CONTINU		1.2.3 Amélioration de la connaissance des marchés
Axe 1.3 Soutien de l'État	Priorité		
	CT		1.3.1 Partage des coûts de gestion de la réserve stratégique mondiale
	CONTINU		1.3.2 Maintien des programmes et des niveaux de financement
	CONTINU		1.3.3 Développement organisé de la production acéricole sur les terres privées et publiques

ORIENTATION 2

Positionner et valoriser les produits de l'érable sur les marchés

Axe 2.1 Promotion et développement de marchés	Priorité		
	CT		2.1.1 Actualisation et mise en œuvre de la stratégie de promotion et de développement des marchés
	CT	MT	2.1.2 Protection de l'appellation des produits de l'érable
	CT	MT	2.1.3 Développement des débouchés pour le sirop d'érable industriel
		MT	2.1.4 Développement de projets de mise en marché avec des acheteurs de la filière acéricole (canadienne, québécoise, Centre ACER)
Axe 2.2 Recherche, innovation et développement des produits	Priorité		
	CT		2.2.1 Actualisation et mise en œuvre de la stratégie de recherche et d'innovation
	CONTINU		2.2.2 Soutien à l'émergence de nouvelles chaînes de valeur

ORIENTATION 3

Atteindre et maintenir de hauts standards de performance

Axe 3.1 Performance des producteurs et des entreprises	Priorité		
	CONTINU		3.1.1 Favoriser le développement et l'accès aux services-conseils, le transfert technologique et faire un meilleur suivi des nouvelles technologies (avec le Centre ACER)
Axe 3.2 Gestion et fonctionnement de la FPAQ	Priorité		
	CT		3.2.1 Clarification de l'offre de services (priorisation des mandats)
	CT	MT	3.2.2 Mesure et suivi de la satisfaction des employés à l'égard de la FPAQ comme milieu de travail
	CT	MT	3.2.3 Clarification des modalités, règles et outils de gouvernance
	CT	MT	3.2.4 Amélioration des processus, de la planification et de la coordination des opérations
	CT	MT	3.2.5 Évaluation des postes de cadre (tâche, charge, conditions)
	CONTINU		3.2.6 Renforcement des pratiques de gestion des ressources humaines
Axe 3.3 Dynamisme syndical	Priorité		
	CT		3.3.1 Actualisation du plan de communication corporative
	CT	MT	3.3.2 Mesure et suivi de la satisfaction des producteurs à l'égard de la FPAQ
	CONTINU		3.3.3 Développement des compétences stratégiques (administrateurs)
	CONTINU		3.3.4 Promotion et soutien à la relève syndicale